

Rupture du contrat de travail

DIAGNOSTIC

- >> Diagnostic du motif (démission, rupture conventionnelle, licenciement (faute simple, faute grave, faute lourde, économique), départ à la retraite, fin de période d'essai) et des risques potentiels sur la base des informations fournies par vos soins
- >> Proposition de la meilleure solution juridique adaptée à votre besoin
- >> Exposition des risques prud'homaux éventuels
- >> Présentation d'un calendrier indicatif pour la procédure retenue

PROCÉDURE DE RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- >> Rédaction des différents documents juridiques sécurisant la procédure retenue (invitation à l'entretien, CERFA de rupture...)
- >> Calcul des coûts inhérents à la rupture en fonction de la date définitive de sortie de votre salarié
- >> Assistance téléphonique au cours de cette procédure et vérification de la régularité des opérations

Le Plus  (sur devis)
MICHEL CREUZOT CABINET MARTIN

> Établissement du solde de tout compte


€ TARIF

**Étude
personnalisée**

CONTACT

Valérie SURRAULT

Juriste droit social

vsurrault@mcreuzot.com

02 38 66 36 81

>> *Demandez-nous
un devis ! *



SÉCURITÉ



Diminution des risques
prud'homaux

SÉRÉNITÉ



Formalités juridiques
confiées à des experts

ÉCONOMIE



Procédure adaptée pour
limiter les coûts de l'entreprise